

Déficiences auditives et visuelles : le Pr Abdoulaye Keïta lance une alerte urgente sur la situation en Guinée

3 mars 2025 à 15h 23 - [D.S CAMARA](#)

La perte auditive est désormais la quatrième cause de handicap dans le monde, affectant plus de 466 millions de personnes, dont 34 millions d'enfants et 432 millions d'adultes. Selon les prévisions, d'ici 2050, une personne sur quatre pourrait souffrir de surdité. Une situation qui alerte aussi bien les spécialistes que les autorités sanitaires. En Guinée, la situation est tout aussi préoccupante, avec une menace qui plane sur la population en matière de déficience visuelle et auditive.

Le Professeur Abdoulaye Keïta, chef du service ORL de l'hôpital national Donka, lance un appel pressant pour éviter une catastrophe sanitaire. « *Si rien n'est fait, plus de la moitié de la population guinéenne pourrait être aveugle d'ici 2030* », a-t-il averti. Le spécialiste souligne également qu'une situation similaire pourrait se produire en 2050 en ce qui concerne les déficiences auditives.

Selon lui, les troubles auditifs et visuels représentent des pathologies sensibles qu'il est impératif de détecter précocement. Une prise en charge rapide pourrait non seulement prévenir ces maladies, mais aussi améliorer la qualité de vie des patients.

Les causes de ces déficiences sont diverses. En ce qui concerne les troubles auditifs, le Pr. Keïta évoque des facteurs génétiques mais insiste sur le fait que 60% des cas sont liés à des infections et des comportements à risque. Il cite en particulier l'usage excessif d'antibiotiques, l'automédication, la consommation de drogues comme le "kush", ainsi que l'utilisation prolongée de casques et écouteurs. Le spécialiste préconise des actions de prévention pour réduire les risques de ces comportements.

Séance d'examen

Les groupes les plus vulnérables

Tous les âges sont concernés par ces problèmes de santé. Cependant, certaines catégories de personnes sont plus exposées. Les personnes âgées sont principalement touchées par la cataracte, une maladie oculaire qui entraîne la perte de la vue. En revanche, les jeunes enfants, surtout ceux nés avec une déficience auditive non

déTECTée, risquent de développer des troubles du langage et de se retrouver exposés à un handicap grave. Chez les adultes, la [presbyacousie](#), une forme de surdité liée à l'âge, nécessite une déTECTION préCOCE pour permettre un TRAITEMENT efficace.

Le Pr. Abdoulaye Keïta encourage vivement la population à consulter régulièrement un professionnel de la santé en cas de symptômes liés à la vision ou à l'audition, tels que des douleurs ou une perte progressive de ces sens. Il rappelle également l'importance de former les agents de santé à diagnostiquer tôt ces troubles et à orienter les patients vers des structures spécialisées.

Un appel à l'action politique

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près de 2,5 milliards de personnes dans le monde souffriront de déficience auditive d'ici 2050, soit une personne sur quatre. L'OMS prévient également que, sans intervention, au moins 700 millions de ces personnes auront besoin de soins spécialisés et d'autres services de réadaptation. Le chef du service ORL de l'hôpital national Donka plaide donc pour une mobilisation accrue des pouvoirs publics pour augmenter les investissements dans le secteur de la santé, afin de mieux prendre en charge ces pathologies.

Une campagne de sensibilisation à Coyah

Campagne - population Coyah

Dans un effort pour sensibiliser la population, une campagne de consultations gratuites en ophtalmologie et ORL a été organisée le 1er mars 2025 à l'hôpital préfectoral de Coyah, par Lions Clubs International. L'initiative a permis à près d'une centaine de personnes de bénéficier de consultations spécialisées.

Mohamed Keïta, un fonctionnaire à la retraite souffrant de déficience visuelle, a participé à cette consultation. « *J'ai mal aux yeux (...) Je suis venu pour voir si un traitement est possible. Cette maladie m'handicape depuis longtemps et a même eu un impact négatif sur ma carrière de footballeur* », a-t-il témoigné.

Un enjeu de santé publique

La prévention et le dépistage précoce des déficiences auditives et visuelles sont désormais des priorités absolues de santé publique. Pour limiter l'impact de ces troubles et améliorer la qualité de vie des populations, une prise de conscience collective Page 2 sur 10 et une action renforcée des autorités sanitaires sont

nécessaires. Ce qui en fait un enjeu majeur qui nécessite l'implication de tous.

DS Kamara